



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Région  
Ile de La Réunion

# DOSSIER DE PRESSE

## Trophées Environnement et Artisanat 2013



Pour la 2ème année la Chambre de Métiers attribue des trophées de l'environnement à des entreprises artisanales se démarquant dans le domaine de l'environnement.

Ces entreprises sont sélectionnées sur les critères suivants :

- Concept d'entreprise ou de produits et service ayant l'environnement comme moteur
- Mise en oeuvre un système de management de l'environnement
- Accès à un label environnement (qui implique le respect d'un cahier des charges)

toutes ces entreprises ayant mobilisé les services de la CMA pour les accompagner.

### ➔ 3 entreprises artisanales récompensées

Entreprise	Nom gérant	Secteur	1ère imm	Action récompensée
GRAPHICA	M Boyer	Imprimerie de labeur	1983	Renouvellement du label Imprim'Vert en 2012 (accompagnement CMA)
L'île Marion	Marion Lacronique	textile	2012	Labellisé EnVol (accompagnement CMA)
Ti jus péi	Dider Folio	agroalimentaire	2012	Jus de fruits péi de saison sur triporteur (accompagnement CMA)

### ➔ 1 entreprise hors secteur récompensée

Entité hors secteur artisanal dont l'action bénéficie au secteur des métiers et contribue à l'émergence d'un artisanat éco-responsable.

Clikeco	M Miyeli	Collecte de déchets dangereux	Offre de service dédiée aux TPE
---------	----------	-------------------------------	---------------------------------

**Les trophées** qui leur sont remis sont des oeuvres réalisées par le coutelier Samuel Hoareau artisan d'art. Réalisés en inox et bois de tamarin, ils symbolisent la nature réunionnaise : arbre et Piton des neiges



Et pour le trophée hors secteur : une oeuvre en bambou et inox réalisé apr un artisan d'art de Petite Ile, M Payet Fabrice société BAMBOUGE.

**Rappel des lauréats 2012** : IN CARTONE imprimerie grand format labellisée Imprim'vert, OzoneC salon de coiffure labellisé Envol, laboratoire photographique Patrick Douet pour le traitement de ses déchets dangereux. Lauréat hors secteur : Eller pour ses contenants consignés.

## **GRAPHICA**

M Boyer

Imprimerie de labeur  
St André  
42 salariés  
créé en 1983

SA

*n° SIRET 327.542.171.00019  
305 rue d la Communauté 97440 Saint*

*Tel : 0262 58 84 00*

*Contact : M Dorus ; M Boyer  
dorus.antony@graphica.re*

La société Graphica a été une des premières à s'être engagée dans la démarche Imprim'vert dès 2009. Elle a obtenu en 2012 son audit de renouvellement des trois ans avec un accompagnement de la CMA.

Le label Imprim'vert porté par le Pôle National d'Innovation de l'Imprimerie P2i garantit :

- l'abandon des produits les plus toxiques
- la gestion conforme des déchets dangereux dans les filières agréées (ce qui représente un effort financier non négligeable !)
- la sécurisation du stockage des produits neufs et déchets
- le suivi des consommations énergétiques

Ce label permet aux donneurs d'ordre de faire réaliser des impressions avec un impact écologique maîtrisé.

**Parmi les entreprises suivies par la mission environnement de la CMA, l'entreprise Graphica est récompensée pour son action sur les volets**

- **traitement des déchets**
- **protection de la ressource en eau**
- **offre d'un produit responsable**
- **effet d'entraînement sur la profession**

## L'ILE MARION

Marion Lacronique

Fabrication de teintures, textiles et bijoux  
Saint Denis

0 salarié

créée en 2012

SARL UNIPERSONNELLE

57 ch Commins resd Jardin d'Aline apt 13 97417

la Montagne

SIRET 751676636 00010

Tel : 06 92 01 03 85 ; 02 62 83 62 05

[mlacronique@lilemarion.com](mailto:mlacronique@lilemarion.com)

<http://www.lilemarion.com/>

**Un accompagnement de la CMA a permis à cette toute jeune entreprise positionnée sur une offre écologique de formaliser sa démarche et d'obtenir le label EnVol en 2012.**

**EnVol signifie « *Engagement volontaire pour l'environnement* »**

Cette appellation nationale portée par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et l'Ademe concerne les entreprises de moins de 50 salariés qui sont engagées dans une démarche environnementale.

Ce label indique que l'entreprise respecte le niveau 1 du guide AFNOR FDX30-205. Ce qui correspond au **niveau 1 de la norme ISO 14001 de management de l'environnement**.

L'accompagnement consiste en un audit réglementaire et environnemental et l'aide à la formalisation d'engagements du chef d'entreprise en matière d'environnement.

Les engagements de L'île Marion

- l'utilisation de textiles écologiques comme le lin ou le coton bio
- l'utilisation de pigments naturels à base de plantes locales
- la fabrication de ces pigments naturels prioritairement à partir de plantes invasives (goyavier, genêt)
- un process de teinture économe en eau et énergie et sans produits toxiques
- la réutilisation de toutes les chutes de fabrication en bijoux

**Parmi les entreprises suivies par la mission environnement de la CMA, l'entreprise L'île Marion est récompensée pour son action sur les volets**

- **traitement et réduction des déchets**
- **protection de la ressource en eau**
- **offre d'un produit responsable**
- **mise en valeur de la biodiversité réunionnaise**

*Le parcours de L'île Marion*

- *diplôme d'ESMOD Paris*
- *3ème prix du Concours de la Fédération Française de Dentelles et de Borderie en 1997.*
- *Participation à des salons nationaux dont le l'ethical fashion show à Paris en 2011*
- *Participation à des salons locaux Eperon, Fé Péri, Equiterre*
- *Une démarche innovante de R&D avec les partenaires de l'innovation : CRITT horticole de Rochefort, l'incubateur de la Technopole.*
- *Une implication pour le métier avec un partenariat avec l'ACI textile de La Montagne*
- *Une implication avec les acteurs locaux avec un partenariat avec l'association des théiers de Grand Coude*

Accompagnement de la CMA :

- du service économique pour le NACRE
- de la Mission Environnement l'obtention du label ENVOL
- de la Mission Environnement et la Mission Métiers d'Arts pour le développement commercial.

## TI JUS PEI

Folio Didier

Agroalimentaire  
Le Tampon  
0 salarié  
créé en 2012

*EURL*

*11 rue Alfred De Musset 97430 Le Tampon  
SIREN 752630681 00019*

*Tel 0692 47 44 76*

*didier.folio@gmail.com*

**Ce chef d'entreprise a créé son entreprise autour d'un concept innovant et écologique. Des jus de fruits et légumes péi et de saison proposés en déambulation dans la ville de Saint Pierre sur un triporteur.**

Un accompagnement de la CMA a permis d'affiner le projet sur les volets déchets, gobelets réutilisables et plan de commercialisation.

Les points forts de Ti Jus Péi

- travail avec des agriculteurs locaux pour des fruits et légumes péi et de saison
- compostage des déchets
- gobelets réutilisables
- triporteur : énergie des jambes assistée d'une batterie électrique.
- système d'abonnement

**Parmi les entreprises suivies par la mission environnement de la CMA, l'entreprise Ti Jus Péi est récompensée pour son action sur les volets**

- **traitement et réduction des déchets**
- **impact carbone**
- **offre d'un produit responsable**
- **sensibilisation des clients**

Accompagnement de la CMA :

Suivi du porteur de projet de l'idée à la concrétisation par le service économique

- volet création : dossier NACRE, PIJ,
- volet recherche de financement : montage financier pour le prêt Réunion Entreprendre, dossier de prime régionale
- volet développement : suivi nacre post-crétation

et accompagnement par la mission environnement pour l'impact écologique et le positionnement marketing du projet

*Ti Jus Péi a participé au concours Innovatropic 2013 et gagné le prix respect de l'environnement.*

## Entreprise hors secteur artisanal

### Clikeco

M François Miyeli

*Clikeco*  
29 bis Avenue Aaymond Barre  
97424 Etang Salé

*www.clikeco.com*  
*francois.miyeli@clikeco.com*  
T 0262 88 18 58 ; 0692 67 66 97

Depuis 2012 la CMA attribue un trophée à une structure privée ou publique hors secteur artisanal dont l'action bénéficie au secteur des métiers et contribue à l'émergence d'un artisanat éco-responsable.

***Pour rappel en 2012 c'est la société Eller qui a un trophée pour son offre en lubrifiant avec emballages consignés, un système d'emballage remarqué par l'Ademe permettant de réduire la quantité de déchets dangereux dans les entreprises artisanales.***

**Pour 2013 c'est un trophée d'encouragement qui est remis à l'entreprise Clikeco pour son offre de collecte de déchets dangereux ciblée sur les TPE.**

Contexte : Chaque chef d'entreprise est responsable de l'élimination de ses déchets dangereux dans une filière agréée et les coûts de gestion sont très élevés du fait de l'éloignement ( les déchets dangereux repartent en métropole) mais aussi parce que les entreprises artisanales sont dispersées dans l'île et produisent les déchets en petites quantités.

Clikeco se positionne sur une offre de service globale depuis l'estimation du gisement de déchets, la mise en place de contenants adaptés et l'enlèvement des déchets garantissant leur traçabilité, avec le choix de mutualiser les tournées de collecte.

Cette entreprise locale fonctionne sur le modèle d'une franchise nationale Clikeco dont le **CNIDEP**, ( Centre National d'Innovation pour le Développement durable et l'Environnement dans les Petites entreprises ) a pu souligner qu'elle répond bien aux besoins des TPE artisanales particulièrement dans les territoires où les déchèteries n'acceptent pas les déchets dangereux, ce qui est le cas à la Réunion.

### **Clikeco est récompensé pour**

- **son offre ciblée sur les TPE et adaptée aux petits gisements**
- **la sensibilisation de ses clients sur leurs obligations réglementaires**
- **son positionnement sur la filière huile alimentaire usagée adapté aux petits gisements**

**La remise de ce trophée se veut un signe d'encouragement à une jeune entreprise qui fait des déchets dangereux des TPE artisanales son cœur de métier.**